

Compte rendu commission Culture Sport Tourisme du lundi 9 janvier 2017

Présents ; Jérôme Morali, Pascale Castanier, Jean-Philippe Lourdais, Marie-Christine Calais, Isabelle Boisson, Isabelle Collumeau, Christian Toureille, Patrice Gruckert.

Excusés : Tania Mercereau, Fabienne Fesquet, Franck Andrieu, Emmanuel Teisserenc.

□ Théâtre Albarède « Les deux frères et les lions »

La commune accueille « Les deux frères et les lions » au Diguédan le 27 janvier 2017 à 19h, spectacle programmé par le théâtre Albarède dans le cadre de sa décentralisation sur la communauté des communes.

Les tarifs sont ceux de l'Albarède ; 6€ réduit/ 12€ plein tarif.

Le théâtre se chargera du catering des comédiens, l'APE de l'école de Sumène se chargera du bar et des collations pour le public (une centaine de personnes attendues).

Le théâtre sera présent dès la veille au matin pour l'installation. Patrice récupérera les clés.

□ Retour sur Noël solidaire

Très bonne organisation de l'événement cette année, un bémol toutefois concernant le retour du matériel à la mairie en fin de soirée.

Déception quand à la fréquentation du public au vu de l'énergie déployée pour cette manifestation malgré une bonne communication. Le jeune public accompagné des parents était présent dans l'après-midi pour le spectacle de magie, très peu de monde pour le concert en soirée malgré la qualité du groupe de musique.

A voir de cibler plutôt le jeune public dans l'après-midi et mettre moins de moyens sur le groupe.

Réunion du CCAS lundi 16/01 pour bilan plus approfondi.

□ Conservation des peintures publicitaires murales

Monsieur Rouzies Patrick s'interroge quant à la sauvegarde des peintures publicitaires présentes sur les murs du bourg.

Pas de processus de sauvegarde des peintures, les murs faisant partie du domaine privé, sauf prise en compte dans l'élaboration du PLU.

Sujet transmis à la commission urbanisme.

□ Point sur la convention tennis/pompiers

Suite à la rencontre de Jérôme et Jean-Philippe avec Madame Bresson (responsable du tennis) accompagnée d'un membre de la fédération de tennis du Gard et monsieur Renard (chef de centre des pompiers) aucun accord n'a été trouvé, Madame Bresson refusant toujours la mise à disposition d'un terrain de tennis pour les pompiers.

Jean-Philippe verra Monsieur Renard dans la semaine pour lui faire préciser le nombre de pompiers qui utiliseront le terrain ainsi que les créneaux horaires.

La convention tennis/pompiers est faite depuis juillet 2016 et toujours pas de retour de signature.

Une décision sera prise à la prochaine commission CST.

□ Convention location salles communales

Il est proposé de rajouter sur les conventions de location de salles ainsi que sur les règlements intérieurs ; « La personne bénéficiant du tarif résident s'engage à ne pas réserver la salle pour un tiers extérieur à la commune ».

Proposition adoptée par la commission.

□ Brevet Randonneurs Cévenols

Monsieur Jean-Pierre Poiron du Club Alpin Français (CAF) Nîmes Cévennes propose d'organiser Le Brevet des Randonneurs Cévenols sur la commune.

La manifestation serait le 6 mai 2018 rassemblant 600 participants sur circuits de randonnée pédestres et VTT.

Une participation logistique importante est demandée à la mairie ainsi que l'implication d'associations et de particuliers connaissant le terrain, pour la préparation en amont.

Accueil favorable de la part de la commission CST.

Marie-Christine renvoie une réponse en ce sens au CAF et diffusera la proposition à l'équipe municipale par mail.

A suivre...

☐ Projet « Fichues Façades »

Une association porteuse du projet a été créée.

Dominique Reverdy a fait une demande de réunion avec les différents acteurs et la mairie pour le mardi 24 janvier à 10h, date à confirmer.

Avant cette réunion, la mairie prendra rendez-vous avec Dominique pour lui demander de présenter l'association et l'avancement du projet. (rencontre prévue le mardi 17 janv à 10h)

☐ Questions diverses

~Prêt du matériel sono/vidéo

Patrice a étiqueté les différents éléments de la sono pour faciliter la vérification à l'emport et au retour du matériel.

La fiche de demande de prêt a été revue et un article a été ajouté concernant la caution de 50 €.

~Convention interne Temps de pointes/ Act+

Pas d'entente entre Temps de pointes et Act+ (association de l'intervenante, située au Vigan) pour la signature d'une convention interne destinée à permettre à l'intervenante de continuer les cours, d'où sa démission.

La mairie attendra de voir l'évolution de l'association Temps de Pointes pour entreprendre des travaux dans la salle dédiée à la danse.

~Article spectacles de Noël des écoles

Isabelle Boisson s'en charge.

~Point avancement bibliothèque

cf le mail d'Isa B du 8 janvier « projet biblio hébergement 3 au 6 février »

~Comédie musicale Compagnie Amarante

La compagnie Amarante, pour son projet de comédie musicale, tournera une vidéo dans les locaux de l'Arsoie le samedi 11 février.

Une demande de salle a été faite pour entreposer leur matériel et permettre de se restaurer au chaud. Le Diguédan n'étant pas libre, la salle du Passit leur sera prêtée gracieusement. A vérifier que le robinet d'eau extérieur est opérationnel l'hiver et que le Passit sera chauffé.

Prochaine réunion Commission CST le lundi 13 février 2017 à 18h.

Secrétaire de séance : Patrice Gruckert